

Traitement et valorisation des déchets

UNE FILIÈRE EN PLEIN ESSOR

DOSSIER

PAGE 8

Gros plan

UN CENTRE DE LOISIRS SOUS LES ARBRES

PAGE 13

Les excellents résultats de Coup de Pouce Clé,

Page 4

Quand la fibre nous connectera...

Page 7

Les services du BIJ et de l'Espace Jeunes,

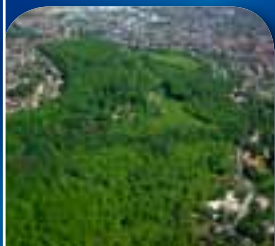
Page 16

Invitation à découvrir les grands espaces,

Page 18

Des bains-douches au foyer Baudry,

Page 30





Mme BOURÉ
1^{re} Adjointe au Maire
Politique de la Ville, Vie Associative, Sports, Coopération décentralisée, Restauration.
Permanence :
Lundi 14h30 à 17h.
Sur rendez-vous.



M. BOUTRY
2^e Adjoint au Maire
Cadre de vie, Travaux, Circulation, Commission de sécurité, Elections.
Permanence :
Sur rendez-vous.



Mme BOCK
3^e Adjointe au Maire
Action sociale, Handicap, Insertion, Seniors, Transports.
Permanence :
Mercredi 15 à 17h.
Sur rendez-vous.



M. NEDJAR
4^e Adjoint au Maire
Eaux, Assainissement, Traitement et valorisation des déchets.
Permanence :
Samedi 10h30 à 12h.
Sur rendez-vous.



Mme NORMAND
5^e Adjointe au Maire
Culture, Scolaire, Réussite éducative.
Permanence :
Lundi 9h à 12h.
Sur rendez-vous.



M. BRAMS
6^e Adjoint au Maire
Commerce, Artisanat, Risques industriels, Anciens Combattants.
Permanence :
Lundi 13h30 à 16h.
Sur rendez-vous.



Mme COUTURIER
7^e Adjointe au Maire
Urbanisme, Habitat, Logement, Affaires foncières.
Permanence :
Lundi 10h à 12h
Urbanisme.
14h30 à 17h Logement.
Sur rendez-vous.



M. ROUZIERE
8^e Adjoint au Maire
Petite enfance, Enfance, Parentalité.
Permanence :
Samedi 10h à 12h.
Sur rendez-vous.



Mme BOYER
9^e Adjointe au Maire
Jeunesse.
Permanence :
Mercredi 10h à 12h.
Sur rendez-vous.

Sommaire du n°239

Effets positifs du Coup de Pouce 4

Le FAM bientôt ouvert 5

Renforcement de la politique sociale 6

Vivement la fibre ! 7

Traitement et valorisation des déchets 8

Plein centre sur les loisirs 13

Le BIJ et ses services 16

Loisirs et animations à l'Espace Jeunes 17

Espaces à découvrir ou à redécouvrir 18

Élections 21

Retour de carnaval 24

Quel banquet ! 25

Des bains-douches au foyer Marie Baudry 30

Les fêtes de Limay en mai 31

Revue de chantiers 32

État-civil 34

Tribune libre 37

Votre agenda 38



Le Printemps des Services Publics ?

La crise a bon dos quand il s'agit d'accélérer la destruction de nos services publics. En réalité cette entreprise a démarré bien avant la crise actuelle. Or le véritable enjeu, pour nous citoyens, est de décider dans quelle société nous voulons vivre ?

La privatisation de secteurs comme l'énergie devait permettre une mise en concurrence et baisser les prix, or il n'a cessé d'augmenter et les « dividendes » versés aux actionnaires ont été multipliés par trois en un an.

Je suis allé à Juziers pour participer à la manifestation pour le maintien de La Poste début mars. Je me suis rendu à la CPAM de Versailles pour dire mon opposition à

la fermeture de six agences locales de la Sécurité Sociale dont celle de Mantes-la-Ville. J'étais dans la délégation reçue au ministère de la Santé à Paris le 21 mars pour défendre les services de l'Hôpital de Mantes. J'ai lancé une pétition à Limay pour le maintien des permanences de la CAF dans les murs de l'Hôtel de Ville. Enfin, j'ai participé à une soirée pour le maintien des RASED (les Réseaux d'Aide Spécialisés aux Élèves en Difficulté), élément essentiel pour garantir une scolarité réussie pour tous. Et je considère qu'il y a un manque considérable du nombre de Policiers sur notre ville.

Avec cette liste, malheureusement non exhaustive, nous voyons que notre so-

ciété glisse à grands pas vers le « tout marchand », éloigné des besoins essentiels où la solidarité et le « vivre-ensemble » sont relégués au deuxième plan au profit de quelques-uns.

Ici à Limay, grâce à vous, nous travaillons au quotidien pour maintenir un service public de qualité et nous améliorerons son efficacité avec les futures conditions d'accueil du public à l'Hôtel de Ville.

Je continuerai à développer cette orientation, à tous les niveaux, avec mon équipe municipale et avec vous, car il s'agit d'un véritable choix de société.

Votre Maire
Eric Roulot



Club Coup de Pouce Clé

Cette aide à la lecture-écriture a des effets très positifs sur les élèves. Pour en mesurer les effets, un bilan est réalisé chaque année au niveau national par l'Apfée (l'association pour favoriser l'égalité des chances à l'école).

Ce bilan offre des éléments qualitatifs sur l'impact et la performance de Coup Pouce Clé.

Sur 9800 enfants investis dans les Clubs Coup de Pouce Clé en 2010-2011 dans les 270 villes l'ayant mis en place, le constat est le suivant :

- Il fait reculer l'échec précoce en lecture-écriture.
- Selon des enquêtes réalisées auprès des enseignants, s'appuyant sur les évaluations, près de 80 % des élèves seront devenus bons ou moyens en lecture dès la fin du CP et 9 enfants sur 10 ne seront plus dans la « zone dangereuse » à l'issue du CP.

■ Le Coup de Pouce Clé a des effets bénéfiques sur le comportement des enfants. Les maîtresses et les maîtres de cours préparatoire notent des améliorations concernant la motivation des enfants dans plus de 7 cas sur 10 et la confiance en soi dans près de 8 cas sur 10.

■ Les clubs véhiculent des « valeurs citoyennes » telles que le respect de l'autre, l'esprit d'entraide, l'autonomie. Il améliore la prise quotidienne de parole devant un groupe et les activités réalisées « tout seul » ou en groupe.

■ Autre enseignement, les parents des enfants engagés dans les Clubs Coup de Pouce aident davantage leur enfant. Ce qui a fait dire à un sociologue que le Coup de Pouce Clé était aussi parfois le « Coup de Pouce des parents ».

Les effets positifs du Coup de Pouce Clé vont donc bien au-delà des acquisitions en lecture-écriture.

Coup de Pouce Clé est un dispositif d'aide et de soutien à la lecture et à l'écriture mis en place à Limay depuis 5 ans dans le cadre de la Réussite Éducative. 7 Clubs Coup de Pouce Clé sont répartis sur l'ensemble des écoles de la ville. Depuis son lancement 175 élèves de CP (cours préparatoire) ont pu bénéficier de ce dispositif.

Effets favorables :

- 79 % des enfants deviennent à la fin du CP, de bons ou de moyens lecteurs. 7 % seulement sont très faibles lecteurs.
- Les enfants progressent dans l'acquisition des éléments de comportement.
- 80 % acquièrent une plus grande confiance en soi.
- 75 % des enfants ont un plus grand intérêt pour l'écrit, sont plus motivés et ont un rapport à l'école positif.
- 96 % des enseignants soulignent la complémentarité du Coup de Pouce Clé avec leur travail.
- Tous les acteurs (animateurs, enseignants, coordinateurs) notent une plus grande implication et participation des parents des enfants des Coup de Pouce Clé dans le suivi scolaire.
- 90 % des parents et 80 % des enseignants estiment que la suppression des clubs Coup de Pouce Clé serait très regrettable.

Coup de Pouce Clé influe de manière forte sur les chances de réussite des enfants dans la poursuite de leur parcours scolaire. C'est bien un dispositif qui contribue à faire reculer l'échec scolaire... qui n'a rien de fatal, comme on voit, et la municipalité peut s'enorgueillir d'avoir fait le choix de mettre des moyens pour que ce dispositif perdure. Il en va de la réussite de nos enfants.

145 heures de soutien à Limay

Depuis 2007, 175 élèves ont bénéficié de ce soutien à la lecture-écriture.

Chaque année, 145 heures sont consacrées à cette action qui mobilise en continu 8 animateurs-animateuses et 7 coordinateurs.

Le Foyer d'Accueil Médicalisé ouvrira bientôt ses portes

Après la réalisation, avenue Édouard Fosse, de la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS), le Syndicat Intercommunal des Établissements pour Handicapés du Val de Seine achève la construction de son nouvel équipement : le Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM).

Ce Foyer d'Accueil Médicalisé, situé rue des Coquelicots, à proximité de l'établissement Sésame Autisme accueillera des personnes handicapées mentales présentant une déficience intellectuelle ou atteintes de handicaps les ayant rendus partiellement dépendantes.

Ces personnes bénéficieront d'un suivi médical et paramédical régulier grâce à un encadrement médico-social. Encadrement auquel s'ajoutent des professionnels de la santé et pour son fonctionnement et la logistique, des techniciens, des agents d'entretien et de la restauration, etc. Au total, 86 personnes travailleront dans cette structure dédiée aux handicapés.

150 salariés du secteur médico-social

Avec la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS), l'établissement Sésame Autisme, et maintenant le Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM), ce sont au total 150 emplois qui ont été créés dans le secteur médico-social sur le plateau des Hauts-de-Limay.

Structure du FAM

Bâti sur un terrain de 2 hectares*, le bâtiment s'étend sur 4600 m², sur un seul niveau et comprend :

- des espaces d'accueil et de restauration
- des espaces administratifs
- des espaces éducatifs et de soins
- quatre unités de vie : espaces de service et de vie communautaire et des chambres individuelles...

Cette opération a bénéficié d'une « démarche environnementale », avec une toiture de 4 500 m² entièrement végétalisée, une production d'eau solaire (panneaux solaires), une chaudière à condensation, d'un éclairage basse consommation avec détecteurs de présence, d'une isolation thermique et acoustique ultra performante, etc. Coût global de l'opération : plus de 14 millions d'euros.

Capacités d'accueil

- 65 places
- 51 places en internat

L'Association de Gestion des Établissements pour Handicapés du Val de Seine (AGEHVS) et le Syndicat Intercommunal des Établissements pour Handicapés du Val de Seine (SIEHVS) se consacrent depuis 1972 à la création et à la gestion d'établissements médico-sociaux dans le Nord Est des Yvelines. Ils accueillent sur 13 établissements 850 personnes handicapées encadrées par 340 salariés.

- 4 places en accueil temporaire
- 28 lits pour personnes handicapées vieillissantes
- 27 lits pour jeunes adultes handicapés.
- 10 places en semi-internat : 5 pour personnes handicapées vieillissantes et 5 pour jeunes adultes

*Terrain de 19764 m² vendu par la ville au Syndicat Intercommunal d'Établissements pour Handicapés du Val de Seine.



Renforcement de la politique sociale

Le 20 février, la ville et le Conseil général* ont signé un contrat social de territoire pour les années 2012-2014.

Avec ce contrat la municipalité va donner une priorité à l'accompagnement des jeunes vers l'emploi, développer de nouvelles actions éducatives et socioculturelles en direction des jeunes, soutenir la parentalité, mettre en place des actions de prévention contre le surendettement.

Nouvelles actions

- Permettre à une dizaine de jeunes de se former dans le cadre d'une expérience professionnelle d'animation et d'assistance à domicile auprès de personnes âgées.
- Mise en place d'un accompagnement éducatif en direction de collégiens.
- Création de structures d'accueil pour accompagner les élèves de 6^e et 5^e ayant des difficultés scolaires.
- Mise en place d'un atelier d'aide à la recherche d'emploi au sein du Bureau d'Information Jeunesse (BIJ).
- Mise en place d'actions de prévention des impayés de loyers et au surendettement.

Actions renforcées

- Rapprocher des demandeurs d'emploi des besoins des entreprises.
- Développer des échanges entre les jeunes et les entrepreneurs.
- Faciliter les démarches de recherche d'emploi grâce à un réseau informatisé.
- Lutte contre la déscolarisation et le décrochage scolaire.
- Renforcer l'accès aux loisirs et l'expression artistique des jeunes.
- Développer des ateliers cinéma, vidéo, mixage audio, musique, arts plastiques, Graf, danse, etc.
- Renforcer les actions prévention des risques et contre les addictions.
- Renforcer le soutien à la fonction parentale en mettant en place un réseau de professionnels.



- Développer l'alphabétisation en direction de parents non francophones ou maîtrisant mal le français.
- Améliorer l'accès aux droits.

*Contrat social de territoire d'un soutien financier de 120 000 euros par an du Conseil général.

Constat de désolation!

Suite à la visite du Maire dans le cadre « d'en prise directe », les services municipaux ont fait le grand ménage. Le 18 février, le Maire et les élus sont allés à la rencontre des habitants des Hautes-Meunières, un ensemble d'immeubles de 152 logements qui n'est pas du tout entretenu! Une impressionnante kyrielle d'ordures et d'immondices jonche les pieds et les abords des immeubles. Des véhicules abandonnés encombrant les allées et les accès... Un spectacle affligeant qui a conduit le Maire et la municipalité à réagir en entreprenant le nettoyage pour ne pas laisser les locataires

vivre dans des conditions déplorables. Des conditions indignes infligées à des habitants par un bailleur peu scrupuleux. Un bailleur social que le Maire souhaite rencontrer le plus rapidement possible. Dans son rapport du groupe Logirep/Polylogis, intitulé "Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE)" de 2009, on peut lire au chapitre: nos priorités: « Au-delà de notre activité principale de constructeur et de gestionnaire de logements locatifs



sociaux, nous travaillons à créer un lien social durable en proposant des services et prestations améliorant la qualité de vie des habitants ». Chacun appréciera le contraste entre les bonnes intentions et une gestion calamiteuse.

Vivement la fibre!

La fibre optique pour tous à l'horizon 2020? C'est ce que vient d'annoncer le Conseil général des Yvelines.

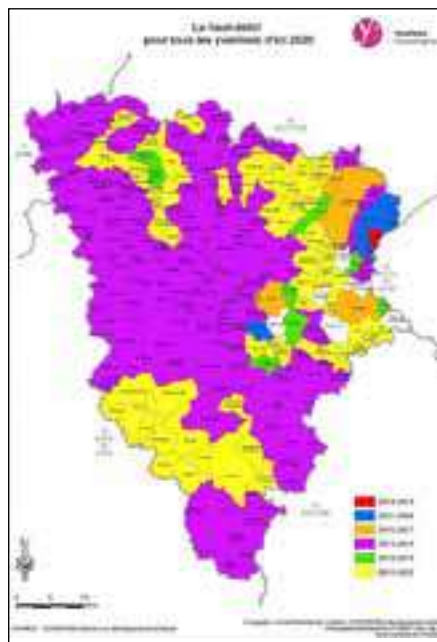
Le 9 février 2012, Alain Schmitz, le Président du Conseil général présenté le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique des Yvelines (SDTAN), autrement dit, le déploiement du très haut débit pour tous grâce à l'installation d'un réseau de fibre optique de plusieurs kilomètres desservant la totalité des habitations individuelles.

Limay devra attendre 2020 pour être totalement raccordée

La fibre optique est une priorité pour le département, une nécessité pour son attractivité, mais aussi un investissement important de 157 millions d'euros pour un calendrier se fixant l'objectif de desservir la totalité des foyers des Yvelines d'ici 2020. À Limay, l'arrivée de la fibre est prévue pour 2015-2020. Autrement dit, on peut espérer le début des travaux en 2015 et leur achèvement en 2020.

100 mégabits/s

Téléphoner, être connecté sur un ordinateur, regarder la télé, télécharger, Wifi, tout cela en même temps tout en ayant



une qualité exceptionnelle et de l'image et du son, c'est ce que permettra le très haut débit axé sur la fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH – Fiber to the Home – fibre optique jusqu'à la maison), soit un débit pouvant aller jusqu'à 100 mégabits par seconde (100 Mbps).

Selon les accords conclus avec le Conseil général, ce sont les opérateurs privés, Orange et SFR, qui couvriront 83 % de la population des Yvelines en très haut débit sur leurs fonds propres. Quant aux zones moins denses, elles le seront sur le principe du co-investissement réciproque (collectivité-privé).

Un retard à combler

La France est très en retard dans le déploiement de la fibre optique*. L'État s'est quant à lui montré très peu préoccupé par ce constat et a trop tardé. Qu'en 2020 les foyers des Yvelines bénéficient de cette technologie est une bonne nouvelle. On ne boudera donc pas notre plaisir lorsque le Conseil général utilise l'argent des contribuables intelligemment.

Un investissement utile

À terme, chaque client pourra choisir le fournisseur d'accès Internet. Le prix de l'abonnement sera le même qu'avec l'ADSL, 35/40 €, Orange s'y est engagé. L'investissement s'élève à 157 millions d'euros, dont 96 millions pour le Conseil général, 24 millions pour l'État (dans le cadre du Grand emprunt), 20 millions pour le Conseil régional et 17 millions pour les communautés de communes.

Brèves

Arrêté anti-expulsion.

Le Maire vient de prendre un arrêté municipal interdisant les expulsions locatives sur la commune. L'arrêté s'appuie sur la Constitution de 1958 qui pose que tout être humain « a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence » ; sur la loi du 29 juillet 1998 qui précise que « la lutte contre les exclusions est un impératif national fondé sur le respect de tous les êtres humains » ; sur la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 ainsi que la convention des Nations Unies de 1990 qui désavouent le fait de mettre en danger des personnes et des enfants, victimes d'expulsions locatives.

Composteurs individuels.

Il faut réduire les quantités de déchets verts et d'ordures ménagères collectés. Une des façons d'atteindre cet objectif que s'est fixé la municipalité consiste à mettre des composteurs à la disposition des Limayens en contrepartie d'une participation financière de 15 €. Pour tout renseignement : numéro vert gratuit depuis un fixe : 0800 83 25 86.

Manifestation contre la fermeture de La Poste de Juziers

500 personnes ont répondu à l'appel du Maire de Juziers et du collectif « Non à la fermeture de La Poste » en manifestant contre la fermeture de La Poste le 10 mars. De très nombreux élus, dont Eric Roulot et Jacques Saint-Amaux, étaient venus apporter leur soutien aux habitants de Juziers qui refusent la suppression des services publics et la mort de leur village.

L'Europe n'est pas mieux lotie. Objectif du Parlement européen : que tous les européens aient accès à des vitesses de connexion supérieures de plus de 30 Mbps et que 50 % au moins aient plus de 100 Mbps. Aujourd'hui, la part des abonnés aux Très Haut Débit (THD) s'élève à 2,5 % des 130 millions d'abonnés à Internet en Europe. À titre comparatif, cette proportion est de 9,2 au États-Unis, de 50,9 % en Corée et de 58 % au Japon.

Dans l'attente d'être fibré on peut se rabattre sur le 4G qui offrira 100 Mbit/s. Mais là encore la France et l'Europe accusent un retard. Avec le 4G on pourra, depuis son téléphone, sa tablette ou son PC portable, se connecter sur Internet avec la même capacité de réception et de transmission que sur un réseau ADSL ou Wifi. Les premières offres commerciales ne sont toutefois attendues qu'en 2013-2014!

Traitement et valorisation des déchets sur le territoire Seine Aval

L'AUDAS (l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Seine Aval) a réuni le 14 février en Mairie les principaux décideurs et acteurs économiques de la vallée de la Seine pour débattre de la nécessité de développer la filière du traitement et de la valorisation des déchets qui est au cœur des éco-activités. C'est l'une des priorités de l'Opération d'Intérêt National Seine Aval. Enjeux : diversifier la filière, valoriser les déchets comme une ressource économique et soutenir les activités innovantes.

Si les enjeux environnementaux sont au cœur des préoccupations, ce sont les entreprises spécialisées dans le traitement et la valorisation des déchets qui jouent un rôle de premier ordre.

Ce sont en effet ces entreprises, ces éco-activités qui quotidiennement collectent des tonnes de rejets ménagers et industriels, les traitent, les recyclent et les

réutilisent. Ces entreprises installées sur le territoire Seine Aval (de Bonnières-sur-Seine à Conflans-Sainte-Honorine) constituent de ce fait une filière. Une filière qui recouvre l'ensemble des activités allant de la mobilisation des gisements des déchets jusqu'à l'utilisation de matières premières issues du recyclage. Les principales : SARP Industrie, Acières et Laminoirs de Paris, Iton Seine, VERI, Véolia Propreté.

Une filière créatrice de ressources et d'emplois

Bien qu'elle soit en plein essor, la filière doit être soutenue, d'autant qu'à la nécessité d'accroître le traitement et la valorisation des déchets se conjuguent des perspectives de développement économique favorable à la création d'emplois.

Le rôle des éco-activités ou éco-industries dans la collecte, le traitement et la



valorisation des déchets est de plus en plus important : pour la bonne et simple raison que nous vivons dans un monde où les ressources naturelles s'épuisent et coûtent de plus en plus cher.

On compte aujourd'hui plus de 800 types de déchets. (Source AUDAS). Il existe trois grandes familles de déchets :

Inertes : déchets qui ne subissent aucune modification physique, chimique ou biologique importante. Ils proviennent principalement des chantiers du BTP (déblais de terrassement, béton, tuiles, pierres, etc.).

Dangereux : déchets explosifs, combustible, inflammables, toxiques, cancérogènes, corrosifs, infectieux.

Banals : déchets non inerte et non dangereux.

Origines des déchets :

Les Déchets d'Activités Économiques (DAE). Ils concernent l'ensemble des déchets, dangereux ou non. On y trouve donc les déchets industriels et agricoles.

Les déchets municipaux : Ce sont les déchets dont l'élimination relève de la compétence communale. Ils comprennent les ordures ménagères, les déchets de l'assainissement public mais aussi les DAE collectés dans le cadre du service public.

D'autres déchets encore (en fonction de leurs caractéristiques) :

- Les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E).
- Les Déchets de Soins à Risques infectieux (DASRI).
- etc.

(Source AUDAS).



Une spécificité de notre territoire à développer

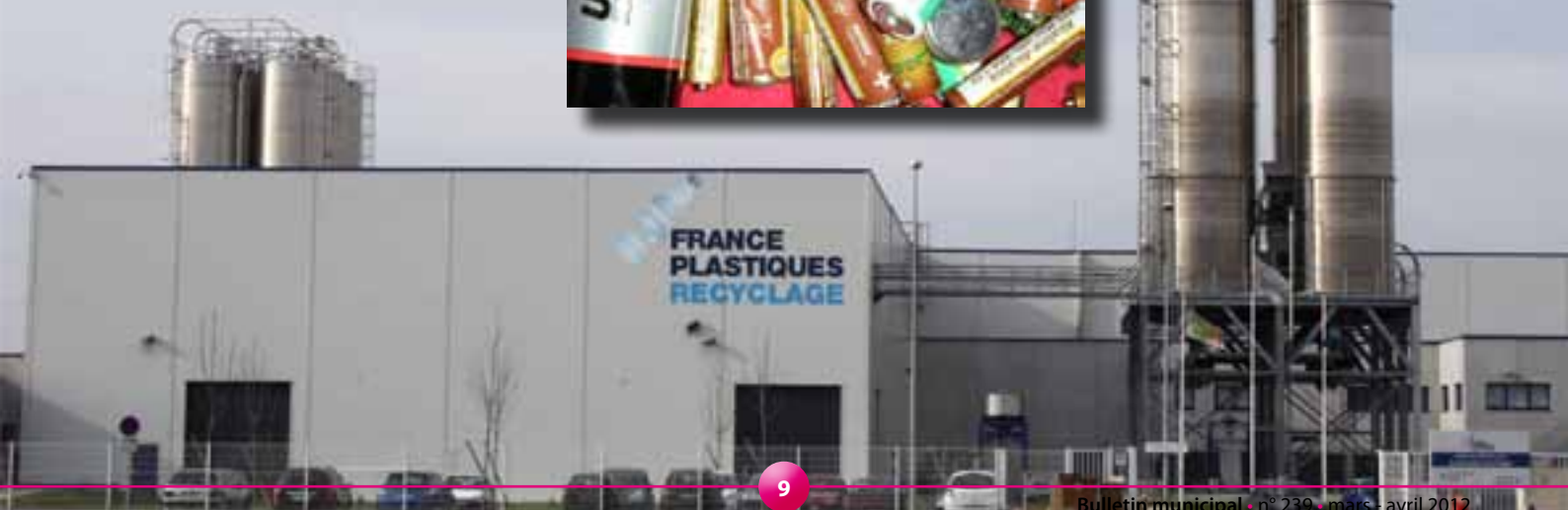
Aujourd'hui la filière traitement et valorisation en Seine Aval regroupe 117 entreprises, emploie 2400 salariés, 200 chercheurs, chimistes et ingénieurs... 63 % d'ouvriers manutentionnaires, 17 % de cadres, ingénieurs et 20 % d'employés (Source AUDAS).

Plus de la moitié des entreprises opèrent dans le domaine de la collecte et du tri des déchets. Elles concentrent près de 1000 salariés employés par de grandes sociétés ou majoritairement des PME (56 %) spécialisées dans la collecte des métaux (platinage, Véhicules Hors d'Usage, etc.).

Près de 40 % des emplois se concentrent dans les activités de traitement et de valorisation des déchets (recyclage, incinération, stabilisation, etc.). Une spécificité de notre territoire Seine Aval.

Limay « capitale de l'éco-industrie » concentre 42 % des emplois

Dans ce paysage, Limay se distingue puisqu'à elle seule, la ville concentre sur sa plateforme portuaire, notamment, une grande part des emplois de la filière traitement et valorisation des déchets. On y trouve SARP industries qui traite les déchets industriels et qui fabrique par ail-



**Interview de Christian BITAUD,
Directeur d'études – Économie et
Emploi auprès de l'AUDAS.**

Pourquoi avoir choisi Limay pour tenir cette importante réunion ?

Limay (et plus particulièrement la plateforme portuaire) concentre une grande partie des entreprises et surtout des emplois de la filière traitement et valorisation des déchets en Seine Aval. Il nous est ainsi apparu naturel de solliciter la ville de Limay pour organiser ce « rendez-vous de l'AUDAS » et nous la remercions pour la qualité de son accueil.

Qu'est-ce qu'a permis cette réunion ?

Le principal objectif de cette rencontre était d'apporter aux élus, aux développeurs économiques et aux acteurs et partenaires de Seine Aval, une photographie claire et précise de la filière afin qu'ils puissent accompagner au mieux son développement. Plus largement, nous espérons que les constats et les enjeux identifiés dans cette étude aboutissent à la mise en place d'actions concrètes en y associant les entreprises du territoire avec l'aide des acteurs économiques locaux. Enfin, nous espérons avoir contribué à la promotion de cette filière, très diversifiée en termes de métiers, et qui représente un potentiel de développement pour la Seine Aval.

La filière traitement et valorisation des déchets est en plein essor, quelles sont les perspectives pour notre région ?

Notre territoire est idéalement positionné pour profiter du développement de cette filière. D'une part, l'agglomération parisienne représente le principal bassin de production de déchets français et donc un marché important pour les activités de recyclage. D'autre part, la Seine Aval peut s'appuyer sur ses nombreuses infrastructures ferrées et surtout fluviales afin d'approvisionner les unités de traitement et de valorisation (nécessitant souvent de grandes quantités de déchets) grâce à des modes de transport « plus propres ». Enfin, dans le contexte économique actuel généralement peu favorable aux activités industrielles, cette filière offre des perspectives intéressantes en proposant des emplois qui correspondent aux profils des actifs de notre territoire. C'est d'ailleurs pour ces raisons que la filière des éco-activités est identifiée comme prioritaire dans le cadre de l'opération d'intérêt national (OIN) Seine Aval.



leurs du biodiésel à partir des huiles usagées; Sita-France Plastique recyclage qui récupère la matière des bouteilles plastique; Recyc Matelas Europe qui extrait les matériaux des matelas et sommiers puis les recycle, Ferinox qui récupère les fers et métaux et notamment l'innox. D'autres encore... Limay accueille 42 % des emplois de la filière Seine Aval et 89 % des salariés pour l'activité de « traitement » des déchets.

19 entreprises agréées pour la destruction des VHU

À Limay est également implantée l'entreprise de déconstruction des VHU (Véhicules Hors d'Usage), GDE, spécialisée dans le recyclage des métaux ferreux destinés aux aciéries et dont les batailles menées par la ville l'ont obligé à ne broyer que les véhicules dûment dépollués. Sur les 19 entreprises agréées pour la destruction des VHU dans les Yvelines, 14 se situent en Seine Aval ainsi qu'un tiers des entreprises d'Île-de-France qui sont agréées pour le broyage de VHU.

Comme l'a proposé Eric Roulot aux parlementaires, cette filière de déconstruction des VHU doit être encadrée par une loi contraignante pour toutes les entreprises qui alimentent les broyeurs. D'autant plus que les potentialités de développement dans ce domaine sont réelles, puisqu'une directive fixe l'objectif pour 2015 d'at-

teindre un taux de réutilisation et de valorisation de 95 % de la masse totale des véhicules, alors qu'il n'est que de 80 % aujourd'hui (Source AUDAS).

Le site de Renault-Flins pourrait accueillir une entreprise de déconstruction des VHU

Pour atteindre ces objectifs, Seine Aval soutient le projet de création d'une plateforme industrielle de déconstruction de VHU sur le site de Renault Flins ainsi qu'un pôle de recherche et formation aux nouveaux métiers liés à la déconstruction et au recyclage.



Des emplois et des conditions de travail à améliorer

Dans le contexte actuel de désindustrialisation que connaît notre région, la filière traitement et valorisation des déchets offre des perspectives d'emplois. Aujourd'hui, 63 % des emplois de





la filière sont occupés par des salariés peu qualifiés. Des métiers et des emplois qu'il convient de revaloriser, sans oublier les conditions de travail qui doivent être améliorées.

Revaloriser les activités éco-industrielles

Valoriser les déchets est bien une ressource économique créatrice de richesses et d'emplois. Une activité environnementale par excellence. Bien sûr rien n'est parfait et la filière doit encore faire ses efforts

Ce que nous produisons (source ADEME)

466 kg de déchets ménagers et assimilés en 2009 par habitant dans les Yvelines. 150 kg par habitant et par an pourraient être évités grâce à des gestes de prévention. 100 kg/hab/an de déchets potentiellement recyclables sont jetés avec les ordures ménagères.

La Directive-cadre sur les Déchets et le Grenelle de l'Environnement fixe sur les 5 prochaines années, une réduction de 7 % des tonnages d'ordures ménagères et un taux de recyclage des emballages de 75 % dès 2012. La prévention, c'est-à-dire, tous les gestes tendant à réduire la production de déchets et à augmenter le réemploi s'imposent à nous. Des efforts que bon nombre de collectivités sont soucieuses de mettre en œuvre, comme Limay qui a mis en place :

- le développement du tri sélectif,
- la récupération des piles, papiers, verre, etc.
- la collecte des déchets verts et des encombrants,
- Une déchetterie gratuite au service des Limayens,
- Une convention de ramassage des matelas et sommiers vers Recyc Matelas Europe installé dans le Port de Limay
- La mise à la disposition des Limayens de composteurs moyennant 15 €, etc.

Si la collectivité et les habitants font des efforts dans le tri, les fabricants doivent eux aussi prendre en charge le traitement des déchets générés par leurs produits, et notamment, les emballages.



pour améliorer son image. Elle doit également montrer l'exemple en faisant en sorte que les éco-activités ne soient pas elles-mêmes source de pollution et de gênes environnementales.

Étaient présents le 14 février :

- M. Eric Roulot, Maire de Limay
- M. Jean-Christophe RIGAL, AUDAS
- M. Christian BITAUD, AUDAS
- M. Sylvain GAGEAT, AUDAS
- M. Christophe CROCHART, SANITRA-SERVICES
- M. Philippe SCOCCINI, PAPREC RECYCLAGE
- M. Daniel OUAKNINE, APR2

Trier, c'est bien ; bien trier, c'est mieux !



Le geste de tri est devenu un geste naturel pour l'ensemble des habitants et ses bénéfices pour l'environnement sont aujourd'hui partagés. Vous êtes de plus en plus nombreux à participer quotidiennement au geste de tri et nous vous en remercions. Cependant, depuis quelques mois, des erreurs de tri sont constatées. Elles augmentent et pénalisent le recyclage de certains matériaux.

Pour une simple erreur de tri c'est la totalité du contenu de la benne d'emballages recyclables qui va partir vers l'incinération.

POUR VOUS AIDER À MIEUX TRIER NOUS VOUS RAPPELONS QUELQUES RÈGLES D'OR :



Pas de sac, c'est tout en vrac !

N'enfermez pas les emballages dans des sacs.

Cette erreur est très fréquente. Les déchets recyclables qui s'y trouvent, si bien triés soient-ils, seront envoyés à l'usine d'incinération et non recyclés. De plus et contrairement aux ordures ménagères classiques, vos emballages vont être manipulés individuellement dans le centre de tri. Le personnel trieur doit pouvoir isoler et écarter les emballages par matériau. S'ils sont enfermés dans des sacs, ce geste devient impossible...



Pas d'emballages emboîtés les uns dans les autres !

N'imbriguez pas vos emballages de différente nature.

Pour gagner de la place dans le bac à recyclables et pensant bien faire, vous êtes nombreux à emboîter les emballages les uns dans les autres. En centre de tri, les agents ne sont pas en mesure de les séparer par matériau : au final, ces emballages sont refusés et donc pas recyclés !



Bien trier, c'est économiser !

**Le bon geste consiste à déposer les emballages en vrac dans le bac.
Les erreurs de tri pénalisent l'environnement et peuvent avoir
des conséquences importantes sur votre facture. Pensez-y !**

Plein centre sur les loisirs

Le Centre de loisirs Édouard Fosse est situé dans un écrin de verdure au cœur du bois de Saint-Sauveur. Loin des habitations et du bruit de la ville... Il fut bâti il y a plus de 40 ans pour les besoins des enfants, pour leur « offrir des activités qui contribuent à former dans l'enfant l'homme de demain », pour reprendre les mots de Maurice Quettier. Aujourd'hui, le CLSH, le Centre de Loisirs Sans Hébergement continue de répondre aux objectifs qui étaient les siens lors de son ouverture.

Le centre de loisirs est découpé en trois unités: les petits (3-5 ans), les moyens (6-10 ans) et les grands (11-13 ans).

Les enfants de 3 à 13 ans sont accueillis tous les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Le projet éducatif qui y est développé est basé sur le respect des rythmes de l'enfant. Il a pour objectif la socialisation: apprendre à vivre avec les autres dans un esprit de solidarité, de respect; encourager la mixité, l'autonomie et la citoyenneté.

Les activités proposées

- Jeux de plein air, découverte de sports collectifs.
- Réalisation d'œuvres artistiques, collectives ou individuelles.
- Décoration, construction de maquettes, jardinage, bricolage.
- Jeux d'improvisations théâtrales, mimes, chants, cirque, éveil musical, danse, conte.
- Journées à thème: découverte de pays.
- Balade en forêt, courses d'orientation, jeux de piste, promenade à vélo, équitation, poneys (l'été exclusivement).

- Visites d'expositions et de musées, spectacles, visites de lieux historiques
- Sorties-spectacles.
- Ateliers cuisine et jardinage.
- Découvertes de jeux de ballon et d'opposition.
- Gymnastiques, motricité.
- Stages.
- Bivouacs l'été...

Fonctionnement

Le Centre de loisirs accueille les enfants de 7h00 à 19h00 pour répondre aux besoins de garde des familles. Lorsque les parents



sont dans l'impossibilité d'emmener leur(s) enfant(s) au Centre, le transport est assuré par la municipalité.

Le bus municipal s'arrête dès 8h30 aux endroits suivants et un animateur est présent.

- Place du Temple
- Ferdinand Buisson
- La Chasse
- La Gare
- Les Basses-Meunières
- Jean Zay
- Bois-aux-moines

Une fois arrivés au Centre, les enfants vont dans les différents bungalows en fonction de leur âge.

L'équipe d'animation

L'équipe d'animation du centre de loisirs est composée d'une directrice ou d'un directeur suivant les périodes, d'un adjoint et d'animateurs permanents travaillant toute l'année dans les écoles au développement des activités périscolaires.

L'équipe comprend des animateurs BAFA ou stagiaires BAFA. Le taux d'encadrement des enfants est 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans, et 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans (normes actuelles).

Journée type		
Horaires	3 à 5 ans	+ de 6 ans
7h00 à 9h00	Accueil des enfants dès 7h Arrivée des enfants avec le car municipal à 9h00	
9h00 à 12h00	Activités : ateliers artistiques et d'expression + jeux de motricité	
12h00 à 13h00	Repas	
Après-midi	Sieste pour les 3 ans seulement	Temps calme : lecture de contes, jeux de société, perles...
	Activités	
14h30	Goûter	
17h00 à 17h10	Retour au calme et bilan de la journée + préparation pour les arrêts de car	
17h10	Départ du car	
17h30 à 19h00	Départs échelonnés des enfants	

L'équipe d'animation peut compter 16 animateurs en « basse saison » et 23 pendant les périodes d'été.

Les agents de service

8 agents de la restauration assurent chaque jour le service des repas. Élaborés en cuisine centrale, les repas sont ensuite livrés au centre de loisirs et reconditionnés. S'il y a des frites au menu, elles sont alors faites sur place. Vers 16 heures, un goûter est également servi aux enfants.

Histoire du Centre de loisirs

1966. Le Maire est alors M. Édouard Fosse. L'un de ses adjoints se nomme Maurice Quettier. Ce dernier raconte : « Il me souvient de notre première reconnaissance laborieuse sur le terrain. Il fallait une sérieuse dose d'optimisme et d'imagination pour rêver ici de l'implantation d'un centre de loisirs. D'autant plus que dans cette propriété communale d'environ 1 ha s'imbriquaient quatre parcelles appartenant à d'autres propriétaires. Il a fallu acquérir ces parcelles boisées, faire un échange profitable pour la ville avec M. Lefèbre pour obtenir un enclos d'environ 2,5 ha ».



Maurice Quettier rappelle quelle était alors la philosophie du projet: « *Nous avons voulu éviter tout ce qui peut rappeler la ville et les bâtiments scolaires. Nous ne voulions ni béton ni bitume. Nous rêvions de bâtiments à la taille des enfants, ouverts sur la nature, dispersés sous arbres.* »

C'est à une architecte, Mme Anspach, qu'il revint de transfigurer le terrain. Et Maurice Quettier de souligner qu'elle « *mit dans la construction du centre de loisirs toute sa science d'architecte, son attachement de femme du Nord à la nature et aux arbres, sa sensibilité de mère et toute sa passion* ».

1969, la première tranche des travaux est engagée. Des travaux onéreux puisqu'en plus de cinq bungalows, des VRD (Voies et Réseaux Divers), de la clôture et des sanitaires, il a fallu tirer une ligne moyenne tension depuis la route de Magny, placer un transformateur, amener l'eau, passer une canalisation à travers bois, construire un réservoir...

Naissance d'un village enfantin

Cette première tranche est inaugurée le 4 juillet 1970. Suivront la deuxième et



troisième tranches avec, la création d'un noyau central autour d'un patio comprenant une cuisine équipée, sept bungalows réfectoires reliés à la cuisine par une galerie et une salle d'activités polyvalente de

180 m. Le centre des petits et moyens est également doté de quatre bungalows abritant les dortoirs pour la sieste... Viendront les bureaux et l'infirmerie... Puis le logement du gardien. Au terme de ces importants aménagements et travaux, l'ensemble forme en 1974 un « *véritable village enfantin* » selon la formule de

M. Quettier. Un village de 21 bungalows permettant d'accueillir 300 enfants (360 aujourd'hui). Au total, le centre de loisirs aura coûté 210 millions d'anciens francs.

Deuxième inauguration le 22 juin 1974

Le centre de loisirs s'étend sur plus de 2,5 hectares et prend le nom de Centre aéré Édouard Fosse. Dans son hommage à Édouard Fosse, Maurice Quettier dira: « *En donnant son nom au centre de loisirs nous avons voulu rendre hommage à l'instituteur qui a enseigné deux générations d'enfants de Limay, au pédagogue "en proie aux enfants" comme le disait son maître Albert Thierry, à l'administrateur local, Conseiller municipal, Adjoint puis Maire, sous l'impulsion duquel Limay est passé de sa somnolence rurale à l'activité urbaine, à l'historien, curieux de sa ville qui vient d'écrire une très belle et très complète histoire de Limay.* »

Et de conclure par ces mots: « *Ici nous voulons offrir des activités qui contribuent à former dans l'enfant l'homme de demain, à développer son corps et sa santé mais aussi sa sensibilité, son intelligence, sa réflexion* ».



Fréquentation en hausse

Au cours de l'année 2011, 820 enfants de 3 à 6 ans et 620 de 6 ans et plus ont été accueillis sur le Centre de loisirs. Soit au total de 1 440 enfants différents.

Depuis septembre 2011, on note une hausse des fréquentations les mercredis, soit en moyenne 49 enfants (24 de 3 à 6 ans et 25 de 6 ans et plus).

Période	Moyenne enfants de 3 à 6 ans (section maternelle)	Moyenne enfants de 6 et plus (section élémentaire)
Les mercredis	69	90
Vacances d'hiver	44	59
Vacances de printemps	61	71
Vacances de juillet	87	127
Vacances août	83	101
Vacances de la Toussaint	58	72
Vacances de Noël	40	46

1 Maurice Quettier, dans son livre « *Limay, les racines du futur* (Édition Sociales 1999), disponible en Mairie.

Maurice Quettier, Maire de Limay de 1977 à 1995. Élu Conseiller municipal en 1965, deuxième Adjoint de M. Fosse, il sera ensuite Maire pendant 3 mandats: 1977-1983; 1983-1989; 1989-1995. De 1977 à 1995, la ville passera de 9 000 à 15 000 habitants. Aujourd'hui, Maurice Quettier est Maire Honoraire de Limay et aura 85 ans le 20 mai prochain.



Le BIJ et ses services

Qu'est-ce qu'un BIJ ?

Un Bureau Information Jeunesse est un espace réservé à l'accueil, à l'information et à l'écoute des jeunes. Il dispose d'un responsable et d'un informateur jeunesse à plein temps. Il est ouvert au moins 30 heures par semaine. On y trouve un fonds documentaire minimum

Quelques sites Internet INCONTOURNABLES :

Informations généralistes :
<http://www.jcomjeune.com>

Emploi, métiers :
<http://www.cyber-emploi-centre.com>

Recherche d'emploi :
<http://www.pole-emploi.fr>

Formation :
<http://www.carif-idf.org>

Mission Locale du Mantois :
<http://mantesenyvelines.fr>

Centre d'Information et d'Orientation
<http://www.education.gouv.fr>

Chambre de Commerce et d'Industrie :
<http://www.cci.fr>

commun à toutes les structures « Information Jeunesse ». Ne peuvent se prévaloir de l'appellation BIJ que les structures dûment labellisées par le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative. Le label est conventionné tous les trois ans entre l'État, le Centre Information Jeunesse, le Centre de Documentation et d'Information Jeunesse et le BIJ.

Ses services

Le BIJ de Limay apporte toutes les informations sur l'enseignement, la formation, l'emploi, la santé, les loisirs... Il est animé par deux informatrices jeunesse qualifiées.

Le BIJ est un lieu convivial répondant aux besoins des jeunes.

L'équipe du BIJ vous :

- aide dans les démarches (à la réalisation de C.V et lettre de motivation),
- accompagne dans les projets (professionnelle, scolaire ou de loisirs...)
- guide dans les recherches (formation, emploi...)

Le BIJ organise :

- Des actions d'information, de prévention et de sensibilisation (Sida, sécurité routière...)
- Des forums (emploi, formations, métiers...)

- Le BAFA en partenariat avec le lycée Condorcet et l'Aroéven.
- Les BOURSES INITIATIVE JEUNES aux projets humanitaires ou de solidarité.

Des permanences

La MISSION LOCALE DU MANTOIS :

les lundis et mardis après-midi et le vendredi matin sur rendez-vous

AMPLIÉTUDE :

Tous les mercredis matin à l'hôtel de ville de 8h30 à 12h15, une conseillère en insertion apporte son savoir faire pour votre C.V, lettre de motivation, entretien d'embauche.

Bureau Information Jeunesse (BIJ)

Espace Jeunes

Parc de Roseraie
8 Boulevard Adolphe Langlois
78 520 Limay
E-mail : bij@ville-limay.f
Tél. : 01 34 97 36 90

Horaires du Bureau Information Jeunesse :

Lundi : 15h00 – 18h00
Mardi : 9h30 – 12h30 et 13h30 – 18h00
Mercredi : 9h30 – 12h30 et 13h30 – 18h30
Jeudi : Fermeture hebdomadaire
Vendredi : 9h30 – 12h30 et 13h30 – 18h30
Samedi : 9h00 – 13h00

LOISIRS ET ANIMATIONS

Les activités proposées les mercredis, samedis et pendant les vacances scolaires :

Pour les 13-17 ans

- Sorties bases de loisirs, journée à la mer, parc de loisirs, etc.
- Soirées barbecue, vidéo, cinéma...
- Animations sportives : match de foot au parc des Princes, balade, VTT, tournoi de foot, etc.
- Animations dans les structures : jeux de société, ateliers créatifs, etc.
- Jeux de piste en ville.
- Animations sportives en soirée pour les 18-25ans : foot en salle de 19h à 21h.

Activités uniquement l'été :

- Sorties : Yvelines Campus, équitation, escrime, paint-ball, VTT...

- Bivouacs et mini-séjours
- Cinéma de plein air
- Animation « Limay Plage »
- Tournois sportifs, jeux, animations, tournoi Beach soccer, volley Beach

Carte jeune obligatoire

Comment obtenir sa carte ?

- Habiter à Limay
- Avoir au moins 13 ans
- Remplir une fiche d'adhésion
- Apporter deux photos d'identité
- Payer une cotisation annuelle de 9,70 € en espèce ou par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Horaires hors vacances scolaires :

Mardi, mercredi et vendredi : de 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 19h00
Jeudi et samedi : de 13h30 à 19h00

Horaires pendant les vacances scolaires :
Du lundi au vendredi de 13h00 à 18h30

Contact & informations

01 34 97 33 94 ou 06 08 22 97 87

Courriel : espacejeunes@ville-limay.fr

ESPACE JEUNES

8, boulevard Adolphe Langlois
78 520 Limay



Le printemps est la belle saison pour découvrir ou redécouvrir ce qui nous entoure

Sur les 1 148 hectares de Limay, 49 % sont constitués d'espaces naturels et agricoles dont 300 classés comme « espace naturel sensible ».

La Réserve Naturelle Régionale

C'est un espace de 65 hectares (les anciennes carrières). Son importance géologique, faunistique et floristique est protégée. La RNR (la Réserve Naturelle Régionale) est uniquement ouverte aux habitants lors d'animations proposées par la municipalité ou la Société d'études des sciences naturelles du Mantois et du Vexin (SESNMV).





Superficie de la ville: 1 148 hectares. Les espaces naturels et agricoles occupent 49 % du territoire. L'espace urbain construit (habitation (19 %), activités (11 %) et transports (4 %) n'occupe que 383 hectares, et l'espace non bâti (espaces verts urbains) 199 hectares.

35 hectares, c'est la superficie des espaces verts urbains qu'entretiennent les services de la ville.

Il ne faut pas moins de 60 000 plantes et de 17 000 bulbes (cultivés sous les serres municipales) pour fleurir chaque année la ville qui, depuis 2002, a le label des « 3 fleurs ».

7 000 arbres et arbustes bordent les rues de la ville.

100 arbres et 100 arbustes ont été plantés fin 2011 sur tout un pan du complexe sportif des Fosses Rouges. Des frênes, des hêtres, des charmes et des cerisiers qui formeront à leur maturité une haie pour retenir les vents d'est. En 2011, plusieurs dizaines d'arbres ont également été plantées dans différents endroits de la ville.

La RNR est riche de par sa biodiversité. Y vivent des oiseaux, des reptiles, des amphibiens, des chevreuils, des sangliers, des blaireaux et des renards... Les espèces végétales y sont également variées et rares. Le front de calcaire d'une hauteur de 40 m est fait d'une succession de couches géologiques comprises entre 80 et 45 millions d'années. Une époque où la mer recouvrait l'ensemble.



Fossiles retrouvés dans les anciennes carrières.

Photo SESNMV

Depuis plusieurs années la municipalité est engagée dans la préservation de la ressource qu'est l'eau. La limitation des traitements chimiques phytosanitaires s'inscrit dans ce cadre. Ainsi ce sont moins de pesticides qui rejoignent les nappes phréatiques.

Sur 600 mètres, le long des terrains d'honneur du complexe sportif A. Delaune côté rocade, des « carrés de la diversité » ont été réalisés. Carrés au milieu desquels fleurissent plantes de prairie et médicinales, saponaire, tanaisie, fenouil, carottes sauvages, origan vulgaire... D'anciennes plantes médicinales!



25 % de forêts publiques.

La surface des forêts françaises couvre près de 16 millions d'hectares, soit plus du quart du territoire métropolitain. Les trois quarts sont constitués de forêts privées. Un quart seulement représente le domaine public. Ces forêts publiques appartiennent soit à l'État (10 %), soit à des départements et à des villes (16 %). Jadis, beaucoup d'agriculteurs étaient propriétaires de forêts. Leurs enfants et petits-enfants en ont hérité et elles ont été partagées en parcelles de moins en moins entretenues. Une forêt n'est pas la jungle. Pour respirer, la forêt a besoin que l'homme élague, coupe, sème, bref, qu'il l'entretienne. C'est ce que fait la municipalité.

Saint Sauveur

C'est l'eldorado des marcheurs. Un lieu de promenade par excellence. Le Bois de Saint-Sauveur s'étend sur 50 hectares. C'est un cadre magnifique au milieu duquel est implanté le Centre de loisirs Édouard Fosse. Le bois est équipé d'aires de jeux et d'espaces dédiés aux pique-niques. C'est un lieu idéal pour la course à pied, la balade à vélo. Et la marche ! Depuis 2011, un circuit d'orientation « Cap Énigme » a été aménagé dans la forêt.



Élection présidentielle

**Dimanche 22 avril,
premier tour**
**Dimanche 6 mai,
second tour**

2012

Élections législatives

Dimanche 10 juin - Dimanche 17 juin

Ouverture des bureaux de vote : 8h - 20h

Pour voter

Munissez-vous d'une pièce d'identité : c'est obligatoire, et de votre carte d'électeur (facultatif, mais conseillé)

Votez par procuration !

Parce que c'est important, il y a toujours un moyen de voter.

Si vous ne pouvez pas vous rendre dans votre bureau de vote le jour de l'élection, vous pouvez dès maintenant confier à un autre électeur de votre commune le soin de voter pour vous.

La procuration est établie sans frais.

Vous pouvez faire votre procuration dans un tribunal d'instance, dans un commissariat de police ou dans une brigade de gendarmerie, les plus proches de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Les documents nécessaires pour établir la procuration sont :

- Un titre d'identité
- Un imprimé fourni et rempli sur place
- Une déclaration sur l'honneur indiquant le type d'empêchement

revanche pas nécessaire qu'il soit inscrit dans le même bureau de vote que le mandant.

Cas particulier :

Les personnes ne pouvant se déplacer pour raison médicale ou pour cause d'infirmité peuvent solliciter par écrit la venue à domicile d'un officier de police judiciaire, en joignant à cette demande un certificat médical ou un justificatif.

Pour tout renseignement complémentaire, appelez le 01.34.97.27.06 en Mairie.

Les bureaux de vote à Limay

- 1) Hôtel de ville, salle des Mariages
- 2) Restaurant scolaire F. Buisson
- 3) École Maternelle Jean Macé
- 4) École maternelle Zulmée Carlu
- 5) École Maternelle Maria Montessori
- 6) Bois-aux-Moines, salle Polyvalente du Bois-aux-Moines
- 7) École élémentaire Pauline Kergomard
- 8) École maternelle Henri Wallon
- 9) Hauts de Limay, salle Polyvalente du Bois-aux-Moines
- 10) Restaurant scolaire Jean Macé
- 11) École élémentaire Jules Ferry
- 12) Restaurant scolaire Henri Wallon

Qui demande la procuration ? : le mandant

Le mandant fournit muni d'un justificatif d'identité et de domicile indique les raisons de son absence par une simple déclaration sur l'honneur prévue sur le formulaire. Il n'a pas à apporter de justificatif supplémentaire. C'est le mandant qui demande la procuration. Le mandataire n'a pas besoin d'être présent.

Qui vote ? : le mandataire

Le mandataire doit remplir deux conditions : jouir de ses droits électoraux et être inscrit dans la même commune que le mandant. Il n'est en



Expulsions

Le DAL (Droit Au Logement) du Mantois organisait une manifestation devant le tribunal de Justice de Mantes le 9 mars pour que soit mis fin aux expulsions locatives qui redeviennent possibles après le 15 mars. Une pratique inhumaine qui chaque année jette des milliers de familles à la rue. Répondant à l'appel du DAL, Eric Roulot était venu apporter son soutien au DAL qui demande, entre autres, l'arrêt des expulsions, la revalorisation des aides aux logements, le gel des loyers HLM, une taxation sur la spéculation immobilière et la création d'un service public du logement.



Mobilier

ERDF cède pour 1 € symbolique le mobilier de son siège des Yvelines. Profitant du renouvellement de son mobilier, ERDF (Électricité Réseau Distribution France) a décidé de céder son ancien mobilier aux collectivités pour 1 € symbolique. Pour ERDF, c'est un geste fort en faveur de l'environnement car au lieu de détruire des dizaines de bureaux, ceux-ci seront offerts aux associations comme le souhaite la municipalité qui a signé avec ERDF une convention allant dans ce sens. Convention qui a permis à la ville d'acquérir – pour les associations - une douzaine de bureaux et des meubles de rangement en bon état pour 15 € seulement.

PÉTITION POUR LE RETOUR DE LA PERMANENCE DE LA CAF EN MAIRIE DE LIMAY

Depuis septembre 2011 la CAF n'assure plus de permanence administrative en Mairie de Limay. L'employée, partie à la retraite, n'a pas été remplacée. Aujourd'hui, les usagers n'ont pas d'autres moyens que d'aller à Mantes-la-Jolie où les conditions d'accueil sont déplorables et les files d'attente interminables...

Face à cette dégradation du service public de la CAF que le Maire n'a cessé de dénoncer, la municipalité prend aujourd'hui l'initiative de lancer une pétition pour obtenir de la Direction départementale de la CAF un service digne et respectueux des usagers et des Limayens.

POUR LE RETOUR DE L'ACCUEIL DU PUBLIC DE LA CAF EN MAIRIE, JE SIGNE LA PÉTITION :

Nom :	Prénom :	Signature :	Adresse :
			e-mail :

Coupon à retourner en Mairie, 5 avenue du Président Wilson 78520 Limay



ACHAT - VENTE
LOCATION
ESTIMATION GRATUITE

30 rue Adrien Roëlandt - 78520 Limay - Tél. : 01 34 97 50 51
limay@futurtransactions.com - www.futurtransactions-limay.com



MOUSS' AUTO LIMAY



- 4 Pistes Haute Pression à Mousse + Produit jantes
- 6 Aspirateurs avec Gonfleur de roue intégré
- 1 Rouleau Automatique BROSSES DOUCEUR

Hauteur de passage 2M70,
Lavage châssis+Haute Pression bas de caisse,
Cire de brillance avant séchage

- 1 Borne CB pour l'acquisition d'une carte de lavage



9, rue des carrières
Proche des Halles de Limay

Joyeuse parade !



Plusieurs centaines d'enfants ont gaiement participé au Carnaval de la ville vendredi 2 mars. Un Carnaval riche, coloré, immense. Chaud malgré le temps. Le Carnaval est une tradition locale bien ancrée. Limay fait partie de ces rares villes à organiser un Carnaval. Y participaient les enfants du Centre de loisirs, la M.A.S, la Maison d'Accueil Spécialisée et le Secours Populaires. On y vient de tous les quartiers et la plupart du temps en famille. Le Carnaval marque la fin des vacances scolaires et reste un moment de fête populaire: une joyeuse parade !



Banquet des « anciens »

345 personnes ont participé au traditionnel banquet des « Anciens » le 18 mars dernier. Parmi elles, six avaient plus de 90 ans, dont Mme Janine Bègue qui avec ses 92 ans faisait figure de doyenne, devancée par M. Pierre Morcet avec 96 printemps. Le banquet, c'est tout d'abord un bon repas, suivi de quelques pas de danse. C'est la joie de se retrouver, d'être de nouveau ensemble et de passer une agréable journée soigneusement concoctée par la municipalité et son CCAS.



Outre Eric Roulot, Dominique Bouré, Nicole Bock et Simone Répécaud, étaient également présents : Tristan Brams, Sophie Boyer et Micheline Cizniar.



À la rencontre des entreprises



Le BIJ (le Bureau Information Jeunesse) de l'Espace Jeunes a organisé le 14 mars une journée de rencontre autour des entreprises, de l'emploi et de la formation des jeunes. Un forum où on pouvait s'informer, obtenir de précieux conseils auprès de professionnels de la Mission locale, d'Ampliétude, du Centre d'orientation et surtout dialoguer avec un grand nombre d'entrepreneurs et des représentants de services de l'Etat.

Aide à l'orientation

Faire connaître les métiers, c'est ce à quoi s'évertue l'association d'artisans la CAPED (le Comité d'Action pour l'Éducation Permanente) qui lie avec brio la théorie à la pratique. La CAPED intervient dans les établissements scolaires. En mars elle est allée au devant d'élèves des collèges Galilée et A. Thierry. Le but : faire découvrir les métiers du BTP. Côté travaux pratiques, il y avait une maison réduite à construire, des matériaux à employer à bon escient et des d'outils à manier. Un exercice à des années-lumière du monde virtuel et propre à susciter des vocations.



Semaine de la Presse

C'est dans le cadre de la Semaine de la presse et des médias que le rédacteur de « Limay Informations » est allé à la rencontre des élèves de CE2 de Mme Carole Sicard, enseignante à Jean Macé. Une rencontre qui a permis d'expliquer aux élèves comment se fabrique un journal (un mensuel) et de faire connaître le métier de journaliste.

Le Secours populaire à la fête



Le 10 mars dernier, le Secours populaire des Yvelines fêtait ses 45 ans d'existence. Une soirée qui a permis, en présence de son président Julien Lauprêtre, de réaffirmer l'importance du Secours populaire, le besoin de Solidarité en direction de toutes celles et ceux qui dans notre pays souffrent de la crise, de la précarité, du chômage et des bas salaires.

Remise des cartes d'électeurs aux jeunes inscrits

Le 21 mars a eu lieu en Mairie la Cérémonie de la Citoyenneté, cérémonie au cours de laquelle le Maire et les élu(e)s ont remis la carte d'électeur et le « Livret du Citoyen » aux jeunes Limayens ayant atteint l'âge de dix-huit ans

depuis le 1^{er} mars de l'année précédente et qui se sont inscrits sur les listes électorales.

Ils sont 215 dans ce cas et ont tous été invités à cette Cérémonie de la Citoyenneté qui est officielle depuis 8 février 2007. Le



Maire a à cette occasion rappelé l'importance du droit de vote et les innombrables luttes pour qu'il soit aujourd'hui démocratique et égalitaire. Droit de vote au moyen duquel chacun peut s'exprimer et qui n'enlève rien aux autres formes d'expression, comme la manifestation, la pétition, etc. Bien au contraire. Un droit de vote qui reste un devoir ne serait-ce par respect envers celles et de ceux qui l'ont conquis, parfois au prix de leur vie.



Le vert à l'honneur

Une centaine de personnes ont participé à la soirée de la Saint-Patrick et goûté le folklore breton samedi 17 mars.



Guerre d'Algérie

Lundi 19 mars s'est déroulée la cérémonie commémorant le 50^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie (accords d'Évian 19 mars 1962). Parmi de nombreux élus et représentants d'associations patriotiques, on notait la présence d'élèves de CMI de l'école Jean Zay.



Ça s'est passé à Limay

« Zboïng » a transporté

Voyage dans un monde imaginaire, c'est ce qu'a proposé la « Compagnie Imaginaire » le 7 mars, avec son spectacle intitulé « Zboïng ». Spectacle utilisant une technique inhabituelle: la lumière noire. Procédé qui permet d'éclairer uniquement les objets fluorescents alors que les marionnettistes restent invisibles aux yeux du public. Plus de 200 personnes, essentiellement des enfants, ont été conquises par ce spectacle lumineux racontant une histoire sans parole à l'aide du seul merveilleux.

Bourvilesque



Dansons la capucine, un spectacle autour des chansons de Bourvil le 25 février dernier produit par deux comédiens de talent: Philippe Delisle et Alice Chiaverini.



Rencontre d'auteur

Joël Biard, historien (à gauche sur la photo), présentait « La Grange-aux-Belles » Maison des syndicats 1906-1989, coécrit avec Danielle Tartakowsky. Rencontre au cours de laquelle furent évoquées les grandes luttes syndicales et les acquis sociaux du XXe siècle.



Plume d'oie



Dans le cadre des manifestations culturelles autour du Moyen Âge, un atelier de calligraphie médiévale se tenait samedi 25 février à la Médiathèque. De nombreux enfants ont découvert le plaisir d'écrire à plume d'oie avec pour guide, Thierry Richard, un calligraphe professionnel.

Expo

Vernissage le 10 mars de l'exposition « Banlieues » de Heidi Wood (à droite sur la photo).

Exposition d'art contemporain qui se tient actuellement au Centre des Réservoirs jusqu'au 15 avril. Ouvert du mardi au dimanche, de 15h à 18h, sauf jours fériés.

<http://lesreservoirs.free.fr>



Parcours de santé

La Marche a toujours ses adeptes. Celle organisée à travers le bois de Saint-Sauveur le 4 mars dernier

par l'ALJ Marche-Randonnée a rassemblé 230 personnes malgré une météo capricieuse.



La Palestine et Nous

Le 15 mars, la ville organisait une soirée dédiée à la Palestine et plus particulièrement au camp Palestinien de Shu'fat avec lequel la ville entretient des relations et des échanges. La soirée a donné lieu à un échange sur la situation dramatique que vit le peuple Palestinien et sur la Coopération que Limay va apporter à ce camp dans le domaine du traitement des déchets (collecte) et de l'assainissement (canalisation des eaux).

Thaler Alkum Bassam Mohammad est l'un des trois représentants qui ont séjourné dans notre ville et participé à cette soirée. Il a retracé l'histoire du camp de réfugiés, le drame de ces populations Palestiniennes qui en 1948 ont été chassés de leurs terres, expulsées par la force. Shu'fat est aujourd'hui une ville de 35 000 habitants possédant quelques écoles, un hôpital mais qui manque cruellement de moyens socio-économiques et d'infrastructures. C'est que Shu'fat est riche et pauvre. Riche de par sa culture palestinienne. Pauvre, parce que le peuple souffre de la guerre et de la colonisation israélienne. Sur place, les besoins sont en effet immenses dans nombre de domaines dont la santé et l'éducation. L'aide et le soutien sont donc indispensables. C'est l'honneur des Maires – ils sont plus d'une centaine en France – dont celui de Limay, Eric Roulot, à la suite de Jacques Saint-Amaux, à avoir jumelé leur ville avec un camp palestinien. Pour Fernand Tuil, le Président de l'AJPF*, ces « Maires sont héroïques » et doivent être loués pour leur engagement. Un engagement, et les débats de cette soirée l'ont bien montré, au cœur duquel est posé le devenir de ce peuple : le droit de vivre

libre et d'avoir un État. Une question géopolitique majeure de notre temps, que personne ne peut éluder, parce qu'elle concerne le monde entier!

Après deux heures d'échange avec les représentants de Shu'fat et les personnes dans la salle, la soirée s'est poursuivie avec la projection du film « Gaza-Strophe ».



Ont participé à cette soirée : Thaler Alkum Bassam Mohammad, Dibbs Khader Hamed et Tahaa Shaloudi Abdul Kareem, tous trois représentants élus du Comité populaire de Shu'fat; Fernand Tuil, président de l'AJPF, Eric Roulot, Dominique Bouré, 1^{re} Adjointe au Maire ayant en charge la Coopération décentralisée avec Shu'fat; Bénédicte Bauret, Présidente de l'association « Fraternités »; Jacques Saint-Amaux, Conseiller général; Joël Jégouzo, agent municipal qui a ému l'assistance avec son poème tout spécialement écrit pour la population de Shu'fat. Enfin, un grand merci à Lahsen Izbayar de l'association « Fraternités » qui a assuré les traductions.

*AJPF: Association pour la promotion des Jumelages entre les camps de réfugiés Palestiniens et les villes de France. Cette association a vu le jour en 1996 et depuis 10 ans, Limay est jumelée avec Shu'fat dans le cadre de « la coopération décentralisée », ce qui permet à la municipalité d'avoir des subventions du ministère des affaires étrangères et du Conseil général.



Des bains-douches au foyer

L'établissement de bains-douches a été construit en 1933. Il est très fréquenté jusque dans les années soixante. Sa fréquentation diminuant au fur et à mesure que la construction de logements dotés de douches se développe, la municipalité décide de le fermer en 1969. Après d'importants travaux, il accueille les services d'aides sociales dans l'attente de la construction de l'Hôtel de Ville.

C'est Madame Baudry, adjointe de M. Édouard Fosse (Maire) qui agence les locaux. Elle crée une partie « restaurant » et une partie « foyer ». Le rez-de-chaussée est aménagé en « foyer-restaurant » pouvant accueillir 40 personnes, et les services sociaux intègrent le 1^{er} étage. La bâtisse rénovée sera inaugurée le 5 janvier 1974 par M. Mouret (Maire). En ce même mois de janvier 1974, Mme Baudry crée le Club de « La Joie de Vivre ». Se développent sous son impulsion les activités physiques, culturelles, les divertissements, les voyages en direction des Anciens. Les années passent... En 1982, le Conseil municipal décide de donner le nom de Marie Baudry au « foyer du troisième âge », comme on dit encore à l'époque. C'est ainsi que le « Centre social » devint le foyer Marie Baudry. Foyer aujourd'hui promis à une troisième vie avec les travaux qui vont être réalisés en 2012 !

Marie Baudry (Marie-Louise Mutussac épouse Baudry) est décédée le 14 dé-



cembre 1999 à Limay à l'âge de 91 ans. Elle était née le 15 novembre 1908 à Villejeus (Charente).

Marie Baudry fut directrice de l'école F. Buisson de 1964 à 1965, élue au Conseil municipal de 1959 à 1965, elle fut Ajointe aux affaires sociales.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT DES BAINS-DOUCHES (16 AVRIL 1935)

Un bain-douche pris dans de bonnes conditions ne doit pas durer plus de 20 minutes tout compris.

Chaque cabine étant personnelle, il est formellement interdit d'y pénétrer à 2 ou à plusieurs personnes à la fois.

Il est également défendu d'entrer dans une cabine sans avoir acquitté le prix du bain et s'il y a lieu, des accessoires, et avoir reçu du surveillant le numéro de la cabine disponible ainsi que l'invitation à y pénétrer.

Le linge doit être remis en sortant directement entre les mains du gardien de l'établissement ou de son représentant.

Les bains-douches sont ouverts : le jeudi après-midi, le samedi toute la journée, les dimanches et lundi matin. Heures : matin de 7 heures à 11 heures, après-midi de 14 heures à 18 heures.

Tarif. Bain-douche : 1 franc ; bain ordinaire : 2frs50 ; bain spécial : 4frs50 ; location de serviette et de bonnet : 0fr25 par article ; prix du savon : 0fr25.

L'installation des bains-douches répondant à un but d'hygiène et de philanthropie, nous plaçons cet établissement sous la sauvegarde du public qui voudra bien, par le soin qu'il prendra de tous les appareils ainsi que du matériel mis à sa disposition, éviter à la ville des frais superflus.

Les travaux en 2012

À l'issue des travaux qui devraient durer 6 à 8 mois, le rez-de-chaussée bas comprendra deux salles de 42,5 m² et le rez-de-chaussée haut, deux grandes salles de réunion de plus de 55 m². À l'étage et au rez-de-chaussée haut, des bureaux seront réaménagés. Les cloisons, menuiseries intérieures et extérieures seront entièrement refaites. Le rez-de-chaussée haut sera équipé de toilettes bien distinctes : hommes/femmes. Pour la mise aux normes « accessibilité », le foyer sera muni d'un ascenseur qui reliera le rez-de-chaussée bas aux étages.

L'entrée sera réaménagée pour permettre le cheminement des personnes à mobilité réduite. Une pièce « fraîche » sera créée. Un escalier de secours supplémentaire sera réalisé à droite du bâtiment. Enfin les installations électriques seront mises aux normes.

Les fêtes de Limay

Organisées par le Comité des fêtes

Vendredi 11 mai

Soirée Country, salle municipale

Samedi 12 mai

Sous la halle à marché

ANIMATIONS

Cirques miniatures et ateliers du cirque
(Reverdy Circus): de 14h à 17h

Maquillage: de 14h à 17h.

Marionnettes: 2 séances, 14h et 16h30. 1,50 €.

Pêche à la ligne: de 14h à 17h. 1,50 €.

Promenade en carriole: de 14h à 17h. 1,5 €.

RETRAITE AUX FLAMBEAUX

Rassemblement sous la halle à marché à 20h30

Distribution gratuite de lampions

**Feu d'artifice
au vieux pont à 22h30**

Dimanche 13 mai

Sous la halle à marché

ANIMATIONS

Cirques miniatures et ateliers du cirque
(Reverdy Circus): de 14h à 17h

Charly Circus:

2 séances 14h et 16h30. 1,50 €

Martial et la Malle Enchantée:

1 séance à 15h15

Maquillage: de 14h à 17h

Pêche à la ligne: de 14h à 17h. 1,5€.

Promenade en carriole:

de 14h à 17h. 1,5 €.

Promenade à Poney: de 14h à 17h. 1,5 €

11, 12 et 13 mai 2012

Renseignements au 06 16 07 79 80



Giratoire

Aménagement d'un giratoire et d'une chicane provisoire, Sente des Moussets/ rue des Moussets.



Eau potable

Renforcement du réseau Eau Potable et remplacement des branchements en plomb avenue de la Paix. Il en sera de même rue Côte à Rebours à Avenue du stade (travaux jusqu'au 15 avril).



Stationnement

Aménagement de quelques places de stationnement rue du Bois-aux-Moines entre l'impasse des Franciscains et le giratoire, et traçage au sol.

Peinture

Traçage-peinture à l'angle de la rue des Roussettes et de la rue des Moussets.





Marquage

Marquage au sol rue des Champarts.

Enfouissement

Travaux d'enfouissement des réseaux de l'éclairage public rue de la Faiencerie.



Traçage

Traçage-peinture au sol à l'angle de la rue Saint Sauveur et du Chemin des Gloquettes.

Naissances

■ AMROUN Amira	12/12/2011
■ ANDRE Ezechiel	27/01/2012
■ BIKRANI Ilyas	27/11/2011
■ CAMARA Mohamadou	04/01/2012
■ CARLHIAN Ryu	12/02/2012
■ CETINKAYA Rana	19/01/2012
■ DECAMPS Ethan	28/01/2012
■ DIAGOURAGA Mamadou	13/01/2012
■ FLORES Tony	21/01/2012
■ LACOSTE Louise	27/01/2012
■ LACROIX Margot	07/02/2012
■ MERAND Gabriel	06/12/2011
■ MOUADEN Zayd	01/02/2012
■ PAUCHARD Keiry	22/12/2012
■ SAVOULA Maël	07/02/2012
■ SUENEN CHORAZEWIEZ Angèle	17/02/2012

Mariages

■ ASLAN Erdinç et BAKIR Muhterem	14/02/2012
■ MARET Daniel et CHARLOT Nathalie	25/02/2012
■ YOLCU Elif et DEMIR Zakir	25/02/2012
■ RAMMI Abdelali et BOURHALEB Elham	25/02/2012
■ MOUDACHIROU Faris et WAÏDI Samiath	10/03/2012
■ CHENGAN Saminaden et MOOTOO Oumahdevi	10/03/2012
■ MAMMERI Soufiane et BENNACEUR Hasna	10/03/2012
■ LAHMAR Atmar et BENKERROUM Mina	17/03/2012

Décès

■ BERBAR Salah	22/02/2012
■ TRENTO Auguste	18/02/2012
■ PILLOT veuve TRAININI Paulette	24/02/2012
■ PILON Gérard	21/02/2012
■ ULIQUE Eva	06/02/2012
■ ROLLIN Jacques	10/02/2012
■ GHERRAM divorcée MESSAOUDI Rachida	12/02/2012
■ CAPET épouse BEAUCHAMP Marie-Laure	15/02/2012
■ SIRUGUE Jacques	26/02/2012
■ DEL COURT Guy	01/03/2012

Henriette **LABLANCHE** veuve Charles **NICOLAS**, née à Limay, est décédée dans sa 100^e année le 20 février 2012.

POMPES FUNEBRES CRITON MARBRERIE FUNERAIRE MAISON FONDÉE EN 1901

- Crémation
- Transports de corps
- Travaux dans tous cimetières
- Contrats Prévoyances
- Obsèques



01 34 77 04 89

10, rue de Lorraine - 78200 Mantes-la-Jolie

Magik Flore
Compositions Florales
Mariages - Deuils
Transmission florale
7, rue de l'Église - 78520 Limay
Tél/Fax : 01 34 97 64 57
à distance Livraisons

Limay information – Bulletin Municipal Officiel (BMO). Hôtel de Ville – 5, avenue du Président Wilson 78520 Limay.

Directeur de la publication : Eric Roulot. Directeur de la Communication : Alain Cornillot.

Rédaction : Alain Cornillot. Tél. : 01.34.97.27.27 – a.cornillot@ville-limay.fr. Photos : AC et Nathalie Guillouf.

Maquette : 5 rue Édouard Branly – 78520 Limay. Tél. : 01.34.97.50.90 – fjd.studio@gmail.com

Impression : Imprimerie LNI (Gennevilliers). Tirage : 7500 exemplaires.





DIEUTEGARD IMMOBILIER

20 ans d'expérience sur le mantois

CONSEIL - ACHAT - VENTE - LOCATION - VIAGER

Tél . 01.30.92.75.75

12, rue Gambetta - 78200 MANTES-LA-JOLIE
dieutegard.immobilier@orange.fr - www.dieutegardimmobilier.com



FÊTE MONDIALE DU JEU

2ème
Edition



SAMEDI 26 MAI 2012
SALLE MUNICIPALE
(ENTRÉE GRATUITE)



SERVICE ENFANCE/JEUNESSE
01 34 97 27 04



L'humain au cœur de l'intérêt commun

Le service public fait une large place à la redistribution sociale et territoriale à travers ses principes: continuité et accessibilité des services rendus aux usagers, égalité de traitement, péréquation tarifaire, souci de la qualité des prestations, minimisation des coûts pour la collectivité, etc. Il faut redistribuer également les droits sociaux, que chacun soit traité de la même façon face à la maladie, à l'hôpital, face au chômage, à la famille, au logement, aux accidents ou à la retraite.

Les besoins fondamentaux de tous les individus doivent être satisfaits: telle est la conception qui fonde son utilité sociale. Le service public n'est donc pas simplement prestataire de biens et de services mais aussi producteur de lien social et de citoyenneté.

À Limay, de la crèche à la RPA, le service public participe et contribue au quotidien des citoyens. D'où l'attachement des Limayens à la notion d'un service public qui remplit ses missions d'égalité et de solidarité.

Aujourd'hui, les mesures gouvernementales (disparition de la taxe professionnelle, transfert de compétences etc.) font que, pour équilibrer les finances et maintenir les services publics, les collectivités doivent augmenter la pression fiscale. À Limay, nous avons également été dans l'obligation d'augmenter les taux d'imposition afin de maintenir nos services publics et d'équilibrer nos finances.

Car l'équilibre des finances permet également d'entendre les besoins des habitants, lors de nos réunions de riverains ou des rencontres avec les Limayens et dans le cadre d'en « prise directe »: soit plus d'une dizaine en un an. Ces réunions ont toujours permis depuis des années de partager avec les habitants leur vision de la ville à travers l'amélioration de leur environnement. Or, les demandes de travaux, d'amélioration du quotidien, ne peuvent être prises en considération que si nos finances sont équilibrées. Une enveloppe budgétaire est donc consacrée à ces demandes d'investissement immédiat. Parfois, plusieurs réunions de riverains sont nécessaires afin d'aboutir à un choix partagé par tous. Ces attentes peuvent nécessiter soit la mise en place temporaire d'un rond-point et/ou de ralentisseurs, soit une réunion de concertation plus élargie. Car notre politique est de répondre, avant tout, à l'intérêt commun.

L'une des caractéristiques de notre politique ne réside pas uniquement dans le contenu de nos activités municipales mais bien dans la nature de nos liens avec la population qui place l'humain en premier lieu de nos décisions municipales.

Le groupe Communiste et Société Civile

Dominique BOURE, Eric ROULOT, Mickaël BOUTRY, Djamel NEDJAR, Jackie NORMAND, Catherine COUTURIER, Julien ROUZIERE, Sophie BOYER, Simone REPECAUD, Eric ROSE, Leïla MAHDAOUI, Gérard PROD'HOMME, Jacques SAINT-AMAUX, Carlos MEDEIRA, Liliane SEVESTRE, Jean WAGNAC, François MAILLARD, Servane SAINT-AMAUX, Bekkaï YAJJOU, Micheline CIZNIAR, Suzanne MAUGAND, Jean Marc RUBANY

Réagir et agir

Réjouissons-nous de la décision prise par des praticiens et des chirurgiens de lancer une motion sur les abus que représentent les dépassements d'honoraires de certains de leurs collègues.

Dans le même temps, et depuis des années, pour beaucoup, se soigner est de plus en plus difficile: déremboursement de nombreux médicaments, et, très récemment, hausse importante du coût des mutuelles, nous l'avons déjà évoquée ici.

Si, finalement, le service d'urgence chirurgicale de nuit est maintenu à l'hôpital de Mantes, d'autres services sont en danger de disparition, et la coronarographie a été supprimée au profit d'une clinique privée, éloignée. De nombreux élus du Mantois, dont ceux de la majorité municipale de Limay, se battent pour sa réouverture, depuis l'annonce de la suppression de ce service. En ce domaine de la cardiologie, chacun sait l'urgence d'une prise en charge. L'éloignement est donc préjudiciable à la survie de certains de nos concitoyens.

Dans un domaine proche, la CPAM (Sécurité sociale) ferme de nombreux bureaux dans notre département, allant même jusqu'à les mettre en vente! Nous faisons tout, ensemble, municipalité et usagers, pour conserver l'antenne de Limay. Le nombre d'usagers qui la fréquentent chaque jour prouve largement son utilité.

Il en va de même des permanences de la CAF, ou, ainsi qu'à Juziers, des bureaux de poste.

Sans les réactions vives des élus et des citoyens, tous ces services publics risquent de disparaître. Or, ils sont de première nécessité, entre autre pour tous ceux qui ne peuvent facilement se déplacer.

D'autres problèmes nous obligent à réagir: expulsions locatives (prise d'un arrêté anti-expulsions par M. le Maire), précarité énergétique, etc. L'acte du salarié qui a refusé de procéder à une coupure de gaz témoigne du rejet de ces pratiques. Il faut ensemble promouvoir d'autres solutions!

Il revient à chacun de réagir, et d'agir, de rester vigilant, de choisir... Construisons un avenir meilleur!

Le groupe des élus socialistes

Nicole BOCK, Tristan BRAMS, Eric ODOR, Sophie LEROUX, Mireille SCHEYDER, Marie-Jeanne NOVELLA, Patrice SEDAMINO

Démocratie communale... ou pas

Il est intéressant de comparer les idées défendues au niveau national et local. Beaucoup de candidats demandent plus de démocratie, certains appelant même à ce que le peuple soit directement consulté plus souvent. La plupart du temps, tout le monde approuve cette idée.

Voyons donc comment cela se passe dans notre commune. L'équipe municipale, qui se dit très attachée à la démocratie ne consulte jamais les citoyens sur les sujets qui les intéressent. Vous a-t-on demandé votre avis sur la rénovation du centre-ville? Sur la circulation? Sur la hausse des impôts et la gestion du budget de notre commune? Sur la création d'une police municipale? Non et quand elle nous consulte ou engage des études, nous n'en connaissons jamais les résultats.

Le Maire, Eric ROULOT, a-t-il mis en place des comités de quartier composés de simples citoyens qui puissent lui faire remonter un certain nombre de problèmes? Non.

Comment peut-on donc d'un côté dire que le peuple a le droit de décider ce qui est bon pour lui et, dans le même temps, ne jamais lui donner la parole sur des sujets qui le concernent directement? Il y a là une énorme contradiction.

Comment s'explique-t-elle? C'est très simple, il s'agit de la théorie du « faites ce que je dis mais surtout pas ce que je fais ». Autrement dit, le Maire trouve normal de défendre la démocratie directe quand il parle de la gestion de notre pays mais refuse de le faire quand il s'agit de Limay.

Chaque électeur est libre d'apprécier cette façon de faire.

En ce qui nous concerne, nous ne cesserons pas de questionner le Maire sur la façon dont il compte dépenser l'argent issu des hausses d'impôt pour VOUS informer. Nous espérons au moins qu'il sera utilisé pour offrir de nouveaux services aux habitants et investir davantage, notamment dans les routes communales qui sont dans un état déplorable.

Vous pouvez compter sur notre vigilance car, entre les grandes déclarations faites par le Maire, dans le magazine municipal entre autres, et la réalité, les choses sont souvent différentes!!!

**« Ensemble, Écrivons l'Avenir de Limay »
Martine MOREAU
Olivier DEEMESTERE
Raphaël COGNET
Fabrice TAURISSON**

www.ville-limay.fr

SEMAINE Sidaction

Grande journée d'action contre le Sida

Animations:
14h00 Démonstration de capoeira
14h30 Grand jeu & débat sur la prévention sida autour du jeu « Câlins Malins »
16h00 goûter...

Rendez-vous à 13h30 à **L'ESPACE JEUNES** 8 Boulevard A. Langlois

Mercredi 4 avril 2012

Photo réalisée par les élèves du collège A. Thierry. Partenaires de l'initiative organisée par l'Espace Jeunes IPT, la Mission Locale, les infirmières des établissements scolaires, l'association « Les Vernes », ADOSPACE, les collèges Galilée et A. Thierry et le lycée Condorcet...

AVRIL

SIDACTION

Mercredi 4 avril

Journée de mobilisation contre le Sida organisée par l'Espace Jeunes avec le concours d'élèves des collèges A. Thierry, Galilée et du lycée Condorcet.

Rendez-vous à 13h30 à l'Espace Jeunes (boulevard Langlois). Animations, exposition des dessins réalisés par des élèves et débat sont au programme de cette journée.

SPECTACLE

Jeudi 5 avril

« Mme Bovary » par la compagnie Karyatides. Théâtre d'objets inspirés du roman de Flaubert. Spectacle tout public à partir de 13 ans.

- Séance 19h30. Salle municipale.
- Tarif plein 6 €, Tarif réduit 3 €.
- Réservation au 01 30 33 13 11

SPECTACLE

Vendredi 6 avril

« Krapahute », spectacle jeune public, adapté du livre « la petite fille qui marchait sur les lignes » de C. Beigel et A. Korkos, Motus édition. Bel hommage à Paul Klee.



Dans le cadre des Francos.

- À partir d'un an.
- Séances 9h30 et 11h – Médiathèque
- Entrée libre et gratuite sur réservation au 01 34 97 27 35

THÉÂTRE

Vendredi 6 avril

« Antigone » avec le théâtre national Pa-lestinienn.

- Renseignements et inscriptions au 01 34 97 27 04

ACCUEILLIR

Samedi 7 avril

Réception des nouveaux habitants

- Rendez-vous: 10h15, parvis de l'Hôtel de Ville. Visite de la ville suivie d'une réception en Mairie.



CONCERT

Mardi 10 avril

Avec l'Orchestre de la Police Nationale et la classe orchestre du collège Albert Thierry. Manifestation musicale organisée par le collège A. Thierry

- 20h30, salle municipale.
- Entrée libre et gratuite.

CONCERT

Vendredi 13 avril

Rythme n' Blues Jamaïcain Avec Jim Murple Memorial + invités.



- 20h00 - Salle municipale - rue des 4 Chemins
- Entrée: plein tarif 9 € - prévente 6 € - tarif réduit 4,50 €
- Réservation au 01 34 97 27 03

CONCERT

Samedi 14 avril

Les ensembles du CRC de Limay

- Entrée libre et gratuite
- à 19h00, Église Saint-Aubin.

VISITE DE LA TOUR EIFFEL

Dimanche 15 avril

- Inscription au 01 34 97 27 04

ACTIONS PARENTALITÉ

du 16 au 20 avril

Atelier cirque, Atelier cuisine

- Renseignements au 01 34 97 27 04

STAGES SPORTIFS ORGANISÉS PAR LE CIS (CENTRE D'INITIATION SPORTIVE)

du 17 au 20 avril

Stage raquette pour les 6 à 12 ans.

du 24 au 27 avril

Stage nautique pour les 8 à 14 ans.

Inscriptions au Pavillon Wilson, Service Sport Vie Associative.

Tél. : 01 34 97 27 92

L'HEURE DU CONTE

Mercredi 18 avril

« 3 petits contes en chocolat » par la compagnie « Touk-Touk ». Contes, ombres chinoises et saveurs d'Amérique Centrale d'où Grand'Pé et Ticao replongent aux origines du si précieux chocolat.



- À partir de trois ans,
- entrée libre et gratuite et sur inscription au 01 34 97 27 35
- 10h30, à la Médiathèque.

COMMÉMORATION

Dimanche 29 avril

"Journée du Souvenir de la déportation"

- 17h45 au Monument aux morts

MAI

EXPOSITION

Du mercredi 2 au mercredi 16 mai

« Jardiner naturellement »

Aujourd'hui, jardiner c'est tenir compte de la nature telle qu'elle est, la respecter, et ainsi respecter notre environnement.

Comment être un jardinier à la fois responsable et créatif?

- À la Médiathèque.
- Entrée libre et gratuite.

CINÉMA

Samedi 5 mai

Cinéma burlesque par le club Laurel et Hardy. Film: « La ruée vers l'or » (1925), avec Charlie Chaplin.



Court métrage: « Malec l'insaisissable » (1921) de Buster Keaton et Malcolm St. Clair.

- 14h30, à la Médiathèque.
- Entrée libre et gratuite.

COMMÉMORATION

Mardi 8 mai

Cérémonie du 8 mai 1945.
 ■ 8h45 au Monument aux Morts

ATELIER EPN

Mercredi 9 mai

« Crée ton livre d'artiste ».
 Initiation à Kiiibook
 ■ 10h à 12h à la Médiathèque.
 ■ Entrée libre et gratuite.

LES FÊTES DE LIMAY

11, 12 et 13 mai

Organisées par le Comité des fêtes

Vendredi 11 mai

Soirée Country, salle municipale.

Samedi 12 mai

ANIMATIONS: Cirques miniatures et ateliers du cirque
 Maquillage: de 14h à 17h.
 Marionnettes: 2 séances, 14h et 16h30. 1,50 €.
 Pêche à la ligne: de 14h à 17h. 1,5 €.
 Promenade en carriole: de 14h à 17h. 1,5 €.

RETRAITE AUX FLAMBEAUX

Rassemblement sous la halle à marché à 20h30

Distribution gratuite de lampions

FEU D'ARTIFICE:

AU VIEUX PONT À 22h30



Dimanche 13 mai

Animations: cirques miniatures et ateliers du cirque
 (Reverdy Circus): de 14h à 17h
 Charly Circus: 2 séances 14h et 16h30. 1,50 €
 Martial et la Malle Enchantée: 1 séance à 15h15
 Maquillage: de 14h à 17h
 Pêche à la ligne: de 14h à 17h. 1,5€.
 Promenade en carriole: de 14h à 17h. 1,5 €.
 Promenade à Poney: de 14h à 17h. 1,5 €
 Renseignement au 06 16 07 79 80

JARDINER AU NATUREL

Samedi 12 mai

10h-12h: Le compostage c'est quoi? par les jardiniers de la ville.
 14h00: Conférence des jardiniers de France: semis et bouturage présenté par M. Jean-Pierre Foussard.
 15h00: troc de plantes.



- À la Médiathèque.
- Entrée libre et gratuite.

LES RENDEZ-VOUS SPORTIFS

Mardi 1^{er} mai

À partir de 14 heures, les pétanqueurs de Limay organisent un concours promotion en doublette au complexe sportif Auguste Delaune.

Samedi 12 et dimanche 13 mai

À partir de 9h, l'ALJ Tennis de table organise les championnats de France FSGT par équipe au complexe sportif des fosses rouges.

Dimanche 13 mai

À partir de 9h, L'ASL Judo Ju Jitsu, tournoi au complexe sportif Guy Môquet.

Judi 17 mai

À partir de 9h, l'ALJ Rugby organise un tournoi régional féminin au complexe sportif Auguste Delaune.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2012

Dimanche 22 avril, premier tour

Dimanche 6 mai, second tour

Ouverture des bureaux de vote : 8h à 20h.

PROCHAINES COLLECTES DON DU SANG

vendredi 22 et samedi 23 juin

Salle Pauline Kergomard; le vendredi, de 15h à 20h et le samedi, de 14h à 19h.

FÊTE DU JEU MONDIALE

Samedi 26 mai

- Salle municipale
- Entrée gratuite

LES SORTIES NATURE

Les migrations animales (LPO)

Dimanche 15 avril

De 9h30 à 12h30. RDV sur le site de la Réserve Naturelle Régionale de Limay.

Samedi 5 mai

De 8h à 12h. Stage photo Orchidées et fleurs sauvages de la réserve (J.-M. Lenoir, photographe). RDV sur le site (réservation obligatoire et places limitées à 8 personnes).

Samedi 12 mai

Les animaux nocturnes (amphibiens, oedécnèmes...), de 19h30 à 22h30. RDV sur le site (LPO).

Dimanche 3 juin

botanique, ornithologie, zones humides de 9h à 12h. RDV sur le site (SESNMV).

LES PERMANENCES NATURE ENVIRONNEMENT DU MERCREDI DE LA SESNMV

De 14h à 17h, préfabriqué Delaune im-passe des Hautes-Meunières à Limay
 2 mai, la pollinisation des plantes
 6 juin, a pollinisation des plantes

Société d'étude des sciences naturelles du Mantois et du Vexin

10 rue des champarts 78520
 Limay 01 34 77 00 56 – 06 02 35 85 53
 Mail : mb.remaud@wanadoo.fr

CHRISTIAN RECUPER

Récupération Fer et Métaux

- Achats et Récupération de Fers et Métaux
- Démolition Automobiles et Poids Lourds
- Démolition et débarras d'usines
- Location de Bennes
- Enlèvement d'épave gratuit



Tél./Fax : 01 30 42 85 15 - Port. : 06 07 91 36 84

54 Chemin des Sirettes - 78710 ROSNY SUR SEINE

christian.recuper@wanadoo.fr

Vos Déchets, Nous Intéresse.

Depuis Oct. 2005, nous développons le rachat au détail des ferrailles et métaux non ferreux, tels que le cuivre, zinc, alu, inox, laiton, plomb etc...

Ainsi que les chutes de fil électriques et Batteries.

C'est pourquoi, que vous soyez Particulier, Artisan ou autre... Vos Déchets nous intéresse.

Nous avons la possibilité de mettre à votre disposition des bennes à ferrailles pour les grandes quantités.



Découvrez Prochainement

Zone des Marceaux à Rosny sur Seine
rue Gustave Eiffel

les Service que nous mettons en oeuvre pour éliminer vos déchets aciers et métaux, dans le respect de l'environnement et des normes en vigueur.



Respecter l'Environnement c'est pour le bien être de chacun.



Acheminement des déchets dans sites Agrés



Récupération de produits recyclables

Papier - Cartons - Archives - Bois
Plastiques - Métaux Ferreux
Métaux non Ferreux
Enlèvement et gestion de déchets tels que
Branchages, Terres et Végétaux

Gestion de déchets à éliminer

Déchets du bâtiment - TP - Gravats
Démolition etc...
Déchets industriel (DIB)
Chargement possible par nos soins
à l'aide de matériel adapté.



100 conteneurs transportés d'un seul coup sans même réveiller bébé

Ports et voies fluviales, le poumon bleu des villes

Propre, silencieux, le transport fluvial participe à la qualité de votre environnement.

Ports de Paris aménage et entretient les ports et les quais pour développer le transport fluvial.

Ainsi chaque année, c'est plus de 20 millions de tonnes de marchandises transportées et plus d'un million de camions en moins sur les routes. Grâce aux aménagements portuaires, l'offre touristique et de loisirs des berges d'Ile-de-France recèle d'attractions méconnues à découvrir.

www.paris-ports.fr

